



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carnaval étudiant du 7 avril 2022 à Caen Dispositif de sécurité et de secours

Caen, le 05 avril 2022

Les services publics nationaux et locaux se mobilisent fortement pour assurer la sécurité du carnaval étudiant du 7 avril 2022.

Les dispositions réglementaires :

Dans le périmètre défini par arrêté préfectoral du 1^{er} avril 2022 (voir carte en pièce-jointe), il sera interdit de vendre de l'alcool à emporter le jeudi 7 avril de 12h00 à 22h00. Un second arrêté préfectoral interdit l'utilisation, la détention, le transport et l'usage d'engins pyrotechniques (au sein du même périmètre) durant toute la journée du 7 avril sur tout le territoire de la ville de Caen.

Il est rappelé l'interdiction permanente de porter une arme factice quelle que soit sa matière (métallique, plastique, en bois, en mousse,...) ou son type (armes à feu, armes blanches,...). De même, afin d'éviter toute confusion, il est défendu de défiler en uniforme de policier, militaire, ou personnel des services de secours.

Coordination des services de l'Etat : le jeudi 7 avril 2022, dès 12h30, et jusqu'à la fin du carnaval, le centre opérationnel départemental (COD) sera activé à la préfecture afin de coordonner l'action de tous les services impliqués. Placé sous l'autorité du Préfet, le COD associera les services suivants : Préfecture, Parquet de Caen, service départemental d'incendie et de secours, direction départementale de la sécurité publique, délégation militaire départementale, SAMU 14, agence régionale de santé, police municipale de Caen, Twisto et société Mag Sécurité.

Dispositif de sécurité publique et de maintien de l'ordre : il sera constitué par plusieurs centaines de personnels des services de l'État ainsi que par 85 policiers municipaux et 82 agents de sécurité privée. En outre, un dispositif de vidéo-protection sera mis en place avec 21 caméras supplémentaires à celles déjà existantes de la Ville de Caen.

Dispositif de secours et de santé : il mobilisera 283 personnels issus des rangs du service départemental d'incendie et de secours, des associations agréées de sécurité civile (UMPS, UDPC, CFS, UNASS, FFSS, CRF et SNSM), du SAMU 14, du CHU de Caen, de la polyclinique du Parc, de la clinique de la Miséricorde et de la clinique Saint-Martin. Ce dispositif sera constitué des moyens suivants :

- 4 Points de Rassemblement des Victimes (PRV) répartis tout au long du parcours du défilé ainsi qu'au parc des expositions de Caen où auront lieu des concerts ;
- 1 Poste Médical Avancé (PMA) activé dans le hall 3 du parc des expositions de Caen ;
- un renforcement du service des urgences du CHU de Caen, de la clinique de la Miséricorde, de la clinique Saint-Martin et de la Polyclinique du Parc.

Appel à la vigilance : la Préfecture du Calvados appelle les participants à adopter un comportement responsable afin que cet événement festif se déroule dans les meilleures conditions. Pour ce faire, chaque festivalier est invité à appliquer les recommandations suivantes :

- avoir, sur soi, une pièce d'identité et sa carte Vitale ;
- désigner un conducteur qui restera sobre pour raccompagner ses amis le cas échéant ;
- ne pas laisser repartir seule une personne alcoolisée, même à pied.